

Une tribune pour dénoncer la pollution des "immeubles flottants"



/ PHOTO PIERRE-ANTOINE FOURNIL

Dans une tribune parue dans le JDD, un collectif de personnalités critique les "immeubles flottants", ces paquebots géants accusés de "pollution atmosphérique colossale". Parmi les signataires, trois Corses : Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, Christian Mantel, président d'Atout France et Jean-Charles Orsucci, maire de Bonifacio.

"Respect des lieux, des gens, des cultures"

Voici les principaux extraits de cette tribune.

"Imaginez : vous vous promenez sur le port, vous vous attablez en terrasse pour contempler les collines, le maquis, le golfe... Mais quand vous levez la tête, vous ne voyez qu'une seule chose : une barre d'immeuble flottante (...)

La pollution visuelle est souvent décriée mais il y a plus grave : la pollution atmosphérique colossale qu'ils engendrent, révélée par les

études et les alertes des ONG. Tandis que de nombreux bateaux font des efforts importants assortis d'investissements pour limiter la pollution (épuration embarquée, propulsion hybride ou à gaz, branchements électriques à quai, etc), d'autres ne semblent pas avoir pris la mesure du niveau de pollution qu'ils laissent en souvenir après leur passage.

La totalité des navires de croisières de Marseille, en un an, émet autant d'oxyde d'azote que le quart des voitures de la ville (...).

Ajaccio est passé de 660 touristes de croisière en 2000 à des centaines de milliers aujourd'hui selon la CCI. Si l'intérêt économique existe, la consommation sur place des passagers en formule "tout compris" qui remonteront dîner à bord reste limitée (...). Des sites touristiques sont pris d'assaut tandis que des merveilles du patrimoine, moins connues ou moins faciles d'accès, sont ignorées. Pour éviter l'anti-tourisme, lié à la peur ou au rejet de l'autre, le tourisme doit impérative-

ment passer par le respect des lieux, des gens, de leur culture et de leur environnement.

"La Méditerranée reconnue comme zone ECA"

Nous ne plaçons pas l'écologie du tout ou rien. Nous croyons qu'il est possible de concilier vacances et protection du littoral (...)

Les solutions sont globales autant que locales.

La France a déposé un dossier auprès de l'Organisation maritime internationale (OMI) pour que la Méditerranée soit reconnue comme une zone ECA (zone d'émission contrôlée) avec normes strictement limitées d'émission de polluants pour une application en 2022 ; nous soutenons cette démarche. Nous appelons l'Union européenne à élaborer un code européen pour réguler les pollutions du tourisme de masse tout en démocratisant les voyages sur l'ensemble du continent (...)

J.-M. R.